

L'AdT^uemps

n°189 Janvier 2020



Bulletin mensuel de la commune de Rencurel

AdT n°189 - Sommaire

- ▶ La commune et ses partenaires
- ▶ Travaux en cours à La Scie
- ▶ Travaux suspendus dans les Coulmes

Réunion publique
Vendredi 31 janvier
Voir p.5

Passage de témoin

Nous y sommes !

A tous, au nom du Conseil municipal et du personnel communal, je formule pour 2020 des vœux de santé, de bonheur, de réussite et de détermination pour faire face aux aléas de la vie.

Avec cette nouvelle année, s'ouvre aussi une nouvelle décennie au début de laquelle seront renouvelées les équipes municipales et intercommunales. Autant de raisons pour formuler, pour la commune et les nouveaux élus, des vœux de réussite collective. (suite p.2)

Michel Eymard, Maire

BONNE ANNEE 2020



Grand paysage aux vaches de Chaux de De Smet

On peut espérer que le village français, où s'incarne aujourd'hui la nature telle que nous voulons l'investir et la protéger, redevienne un espace d'expériences, utile à tous.

Jean-Pierre Roux



(Commune)

PASSAGE DE TÉMOIN

La commune et ses partenaires

Pour préparer le passage de témoin entre l'équipe municipale sortante et celle qui sera issue des urnes, il nous a paru important de revenir sur le contexte institutionnel dans lequel s'inscrit l'action de la commune. Contexte un peu complexe mais qui permet à la commune de bénéficier de compétences techniques qui lui font défaut dans certains cas, d'être partie prenante de projets qui dépassent ses limites géographiques, de bénéficier de financements auxquels elle ne peut pas prétendre seule. Tour d'horizon.

La Communauté de communes

La loi NOTRe, du 7 août 2015, portant Nouvelle Organisation du Territoire de la République, a fortement impacté la vie des collectivités locales, les Communautés de communes étant « invitées » à se regrouper pour mieux faire face aux compétences qui leur étaient dévolues.

Pour nombre d'entre nous, l'espoir de voir se construire une grande Communauté de communes Vercors basée sur une entité géographique cohérente, sur des besoins communs et sur des perspectives de développement en phase avec le territoire, a été déçu.

Notre commune fait donc partie depuis janvier 2017 de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, un ensemble de 47 communes dans lequel elle occupe une position singulière : la commune la plus en altitude, la seule station, une proximité immédiate avec des communes du même bassin de vie qui font partie d'autres regroupements intercommunaux, des services de proximité eux aussi situés majoritairement dans une autre Communauté de communes, une agriculture qui n'a pas grand-chose à voir avec la monoculture de la noix qui domine le territoire de SMVIC, un lien fort avec la forêt, une économie très fortement impactée par le tourisme.

Mais l'imbrication des compétences entre communes et Communauté de communes est tellement forte maintenant, que la commune se doit impérativement d'être présente et active dans toutes les instances intercommunales, si elle veut faire valoir son point de vue, défendre ses spécificités et influencer sur les choix collectifs.

Dans le projet de territoire de SMVIC en cours d'élaboration se dessine une redistribution des rôles, de manière à ce que les actions au service de la population soient du ressort du niveau le plus approprié, commune ou Communauté de communes.



SMVIC/Commune

Agriculture :

- Comité de territoire du Sud Grésivaudan

Tourisme :

- Schéma de développement touristique
- Office de tourisme intercommunal (promotion)
- Entretien des sentiers de randonnée
- Création d'infrastructures : sentier *Au fil de la Bourne*

Entreprises - commerces :

- Agence de développement économique intercommunale

Lecture publique :

- Réseau de 15 bibliothèques, *Pass'thèque*, dont celle de Rencurel

Transition énergétique

- Programmes TEPOS/TEPCV (aide pour l'achat du Kangoo électrique - aides pour l'isolation des logements...)

Eau et assainissement depuis le 1er janvier 2019 :

- Captages de Brude et de la Font, réseau d'eau potable
- STEP du village et de la Balme et réseaux de collecte

Déchets

- Points d'apport volontaire (Col, village, la Balme)
- Déchèteries de St Sauveur et Vinay
- Déchèterie mobile (si la route du Mt Noir est ouverte)

Sports

- Zone nordique des Coulmes

Urbanisme

- Service d'étude des dossiers de permis de construire, demandes d'autorisation de travaux...

Mobilité

- TAD : en sommeil depuis juillet 2019

Enfance Jeunesse

Ecole de musique

Des participations de SMVIC sont sollicitées par la commune pour les séances scolaires de natation à Villard de Lans, pour les gros travaux sur le domaine de ski alpin. Un dossier est ouvert : la réhabilitation du Centre des Coulmes.

Avec St Julien et St Martin-en-Vercors

Crèche de St Julien : subventionnée par SMVIC pour les jeunes enfants de Rencurel

Coopération initiée pour la commémoration du centenaire de l'armistice du 11/11/1918 et pour l'organisation de la fête du Bleu du Vercors 2019. Un début réussi !

Equipements publics : quelle complémentarité ?

- Participation à la réflexion autour de la grange Marcon à St Julien

PASSAGE DE TÉMOIN

La commune et ses partenaires

Le Parc naturel régional du Vercors

La commune est membre du syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors dont le rôle n'est peut-être pas toujours bien perceptible, mais bien réel cependant dans la vie et dans le développement de la commune.

C'est via le PNRV que la commune participe à la vie du Massif et aux choix qui sont faits, tant pour protéger le cadre de vie que pour soutenir l'activité.

C'est parce qu'elle est active au sein du PNRV que la commune peut s'appuyer sur lui pour porter et défendre des projets au sein de la Communauté de communes.



La Région

Si, par le passé, la commune n'avait pas de lien direct avec la Région, ce n'est plus tout à fait le cas dorénavant. Des projets communaux peuvent être soutenus dans le cadre du programme Ambition Région et du Bonus Ruralité.

C'est aussi la Région qui gère les crédits européens de différents programmes d'aide à l'économie rurale et notamment ceux dédiés à l'agriculture et à la forêt.



Agriculture :

- Elaboration du Plan agro-environnemental et climatique dont dépendent les aides européennes aux agriculteurs (MAEC) dans le cadre de la politique agricole commune.
- Soutien des produits du terroir et des races locales : la marque Parc, le Vercors au salon de l'agriculture de Paris, la fête du Bleu...
- Pérennité des exploitations agricoles et qualité de vie des agriculteurs : diagnostics territoriaux par secteur du parc, service de remplacement des agriculteurs...
- Accompagnement des évolutions dans l'agriculture : programme alimentation, santé et territoire (avec notamment l'approvisionnement de la restauration collective)

Forêt et filière bois (en partenariat avec les élus, avec les organisations de propriétaires forestiers, avec les représentants des diverses professions, avec l'ONF...) :

- Protection de la forêt et valorisation du bois du Vercors
- Elaboration de schémas de dessertes forestières
- Prévention des conflits entre les différents utilisateurs de la forêt : *Vis ma vie de bûcheron* (AdT n° 174 - septembre 2018)

Tourisme :

- Création, balisage et suivi des sentiers de randonnée : un éco-garde est en relation régulière avec la commune
- Accompagnement (élaboration, recherche de financements, suivi de la réalisation) pour des projets de développement touristique à l'échelle de la commune comme du Massif : réhabilitation complète du gîte communal du Col, création de la base VTT, création du sentier *Au fil de la Bourne* (en cours), réhabilitation du site d'escalade de Cordet (projet à monter)...
- Coordination de la promotion du Vercors, y compris à l'international, en partenariat avec tous les Offices de Tourisme (marque *Inspiration Vercors*)

Environnement et biodiversité :

- Accompagnement dans la réalisation du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible des Rimets (sentier *Mémoire de roches*, études diverses sur la faune et la flore...)
- Accompagnement de la commune par rapport à la protection de la ressource en eau dans le cadre du Contrat de rivière Vercors Eau Pure (bassin versant de la Bourne) : programmation des STEP
- Accompagnement de la commune par rapport à la zone Natura 2000 (implications par rapport à l'urbanisme)
- Education à l'environnement : accompagnement de l'école de Rencurel dans son travail autour de la forêt, dans le cadre de Cap 2038 (action destinée à impliquer les jeunes dans l'avenir du territoire).

Station :

- La création de l'espace enfants avec installation d'un fil neige à proximité des téléskis a été subventionnée par la Région

Tourisme :

- Aux côtés de l'Europe, la Région subventionne l'aménagement du sentier *Au fil de la Bourne* dans le cadre d'un projet européen qui concerne différents « Espaces val-léens », dont le Vercors. Projet porté par le Parc du Vercors et la Communauté de communes (maître d'ouvrage). Le pilotage du projet a été confié au maire de Rencurel.



PASSAGE DE TÉMOIN

La commune et ses partenaires

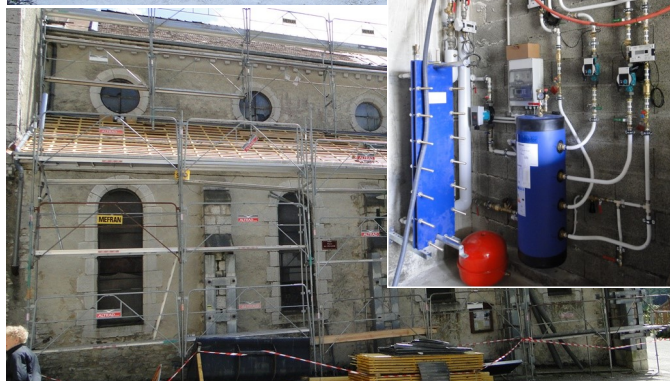
Le Département

Un autre partenaire est de 1ère importance pour la commune : le Département.

Parce qu'il assume les compétences « action sociale » (aide à la personne, vieillesse, handicap) et « protection de l'enfance ».

Parce qu'il contribue à l'entretien et à l'amélioration du cadre de vie et des services aux habitants des communes en subventionnant la construction et l'entretien des bâtiments communaux non productifs de revenus, de la voirie communale, des aménagements de cœur de village.

Parce qu'il contribue au développement touristique via différents dispositifs dont les acronymes sont apparus dans *L'Air du temps* au fil de l'évocation des projets : CPAI, PDIPR, PDESI... Enfin parce qu'il contribue à la protection et à l'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles dans le cadre de sa politique « Environnement et biodiversité ».



L'Office National des Forêts

Concernant la forêt, la commune se doit de travailler étroitement avec l'ONF qui gère la forêt communale mais aussi la forêt domaniale des Coulmes dans laquelle l'aspect accueil du public est important pour la commune et la Communauté de communes.

La commune est également membre de l'ASA 4 Montagnes qui gère la création et l'entretien de voies forestières destinées à la forêt privée, forêt dans laquelle peuvent se trouver enclavées des parcelles de la forêt communale.



Action sociale :

- Aide à la personne : L'ADMR est subventionnée par le Département

Voierie :

- Voirie départementale (RD 531 - RD 35) : entretien, sécurisation, déneigement
- Voirie communale : subventionnement de la réfection des chaussées.

Bâtiments communaux / Patrimoine :

- Entretien des bâtiments communaux non productifs de revenus. Ont été subventionnés ces dernières années, le réaménagement et le changement des huisseries de la salle du Coucourou, la mise en accessibilité PMR (écoles, toilettes publiques, salle hors sac, La Scie...), la création d'un deuxième garage près de l'école, la réfection des toitures de l'église et de la mairie, les travaux (en cours) de rénovation complète de La Scie...

Tourisme / station :

Dans le cadre du CPAI Vercors (Contrat de Performance des Alpes de l'Isère), le Département a subventionné :

- La création de l'espace enfants avec installation d'un fil neige à proximité des téléskis
- L'installation du chauffage et le changement des huisseries dans le Foyer de ski et la salle hors-sac

En projet, l'amélioration de l'accueil 4 saisons au Col (point d'information, mobilier de pique-nique, signalétique...).

Dans le cadre du PDESI (Plan départemental espaces et sites) le Département pourra intervenir dans l'aménagement des abords des rochers d'escalade de Cordet.

Espace Naturel Sensible :

- Le Département subventionne les actions prévues au plan de gestion de l'ENS de la Vallée fossile des Rimets
- Il contribue à l'animation du site : mise à disposition d'animateurs « nature » pour des visites guidées au cours de l'été et lors des journées européennes du patrimoine.



Aménagement et gestion de la forêt communale

La forêt communale relevant du régime forestier, l'ONF a proposé à la commune le document de gestion pour la période 2019 - 2038. Ce document porte à la fois, sur le mode de renouvellement choisi, les coupes, la création de dessertes... Il constitue la feuille de route pour les 20 ans à venir.

Création de dessertes forestières

La commune porte (pour 3 communes, l'ONF et des propriétaires privés) le projet de création de desserte forestière sur les secteurs du Follet et de Neurre. L'ONF assure la maîtrise d'œuvre gratuitement. Le projet (en cours) est subventionné par l'Europe, la Région et, dans une moindre mesure, par le Département.

Accueil du public dans la forêt des Coulmes

L'ONF gère la forêt domaniale des Coulmes. Les communes et la Communauté de communes sont partenaires de l'Office pour les aménagements destinés à l'accueil du public et à la valorisation patrimoniale du massif. Une nouvelle étape est en cours de réflexion.

PASSAGE DE TÉMOIN

La commune et ses partenaires

Et aussi...

La préfecture de l'Isère qui gère des dotations de l'Etat d'aide à la réalisation de projets par les communes (DETR, FSIL)

Territoire d'Energie Isère (ex SEDI), autorité organisatrice du service public de distribution de l'électricité, dont la commune est membre, et à qui elle a recours chaque fois qu'il doit y avoir, à sa demande, intervention sur le réseau de distribution d'électricité.



L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, avec qui les relations étaient importantes jusqu'à ce que les compétences « Eau potable » et « Assainissement » soient transférées à la Communauté de communes.



La Centrale villageoise VercorSoleil, dont la commune est « actionnaire » et à qui elle a confié les pans de toits Sud de l'école du village, du Foyer de ski et de l'église pour l'installation de panneaux photovoltaïques en vue de la production d'électricité. Dans la logique d'aller vers les énergies renouvelables initiée par la construction de la chaufferie bois du Col de Romeyère.



La liste des collectivités ou organismes avec lesquels travaille la commune n'est pas exhaustive. Ce n'était pas l'objet de ces pages.

Les exemples cités montent à quel point une commune doit être en relation avec une multitude de partenaires pour concevoir et mener à bien ses projets ou même simplement rester en conformité avec la réglementation (cas de l'accessibilité PMR par ex.).

Ces partenariats ne sont pas tous de même nature. Certains étant source de financement, d'autres plutôt des forces de propositions, de conseils ou d'apports de compétences.

Elle doit aussi rester en veille permanente par rapport aux possibilités d'aide au financement de ses actions car les dispositifs évoluent. Certaines Communautés de communes ont d'ailleurs fait le choix de mutualiser cette fonction. Le Département, quant à lui, met à disposition des communes sa cellule de veille sur les différents programmes européens. Programmes auxquels elles peuvent potentiellement élargir selon leurs projets.

Il reste que l'élaboration des projets, le montage des dossiers dans les délais, le suivi des travaux, constituent une charge considérable à laquelle il n'est pas toujours possible de faire face.

Il me semblerait intéressant pour les élus de pouvoir s'appuyer sur des personnes ressources que seraient des habitants qui aimeraient s'investir sur un projet particulier, mettre leurs compétences au service de la collectivité. Toujours en binôme avec un élu sur lequel repose la légitimité lorsqu'il s'agit de valider des options.

Nous aurons l'occasion d'échanger sur cette proposition lors de la réunion publique à laquelle nous convions tous les habitants de Rencurel pour clore ce mandat.

Michel Eymard

Réunion publique

**Vendredi 31 janvier
à 20h**

**Salle du Coucourou
La Balme**

**Un mandat se termine.
Quel bilan ?
Quels enseignements ?**

(Au jour, le jour...)

C'EST À SAVOIR



Vous êtes jeune et motivé-e, à la recherche d'une première expérience sans diplôme ni expérience exigés ? **Le Service Civique est fait pour vous !**

Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, il vous permet de rendre service à la collectivité sur des thèmes variés : santé, numérique, environnement, solidarité, etc.

La Mission Locale propose tout au long de l'année des missions de Service Civique sur St Marcellin, Vinay, Pont-en-Royans et les alentours.

Les missions sont :

- Ouvertes à tous les jeunes de 16 à 25 ans
- Sans conditions de diplôme
- Indemnisées 580 € net par mois
- De 6 à 9 mois, 24h par semaine
- Compatibles avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel

Actuellement 5 offres de Service civique sont en cours !

Contact Mathilde ROUDET :

m.roudet@mljsmvi.fr

ou l'accueil de la Mission locale

04.76.38.83.42.



La commune est concernée dans le cadre du plan départemental "Très Haut Débit".

La fibre devrait arriver sur la commune en 2020. Il s'agit de la colonne vertébrale du dispositif appelé à desservir toute la commune (réseau enfoui). Seules la mairie et les écoles seront raccordées en même temps que la création de cette colonne vertébrale (principe de base retenu par le Département).

Devrait suivre ensuite la création du réseau secondaire en vue du raccordement des abonnés (avec priorité aux acteurs économiques), tranche de travaux confiée à Isère Fibre, filiale de SFR, par le Département.

Nous en saurons plus dans les semaines qui viennent, un rendez-vous étant programmé avec l'entreprise.

TRAVAUX EN COURS

LA SCIE

Comme chacun le sait la salle de la Scie est en rénovation depuis début décembre 2019.

Où en sommes-nous aujourd'hui des travaux ?

- **Portes et fenêtres** : terminées
- **Isolation** (plafond et murs) : terminée fin de semaine 3
- **Joints** : semaine 4
- **Chauffage** : terminé fin de semaine 3
- **Peintures** : Choisies (avec l'aide de certaines associations) et commandées. Intervention semaines 5 et 6
- **Sols** : semaines 7 et 8
- **Electricité** : en cours
- **Plomberie** : en cours
- **Sanitaires** : en cours
- **Cuisine et bar** : matériel acheté et reçu.

Fin des travaux, au plus tard fin février

La rénovation des extérieurs est prévue dans le cadre des travaux de réaménagement de la traversée de la Balme, courant 2020.

Patrick Pilarski



Avant



Après

(Au jour, le jour...)

ANNONCES

Chers habitants de Rencurel,

Les enfants de la classe de La Balme et moi-même avons le projet d'une classe de mer au mois de mars.



Le budget de ce voyage étant difficile à réaliser, nous avons créé une campagne de financement participatif sur un site internet. Voici le lien vers le site de notre école dans lequel vous pourrez découvrir notre projet et, si vous le souhaitez, nous donner un petit "coup de pouce":

<https://ecole-la-balme-rencurel.web.ac-grenoble.fr/group/24>

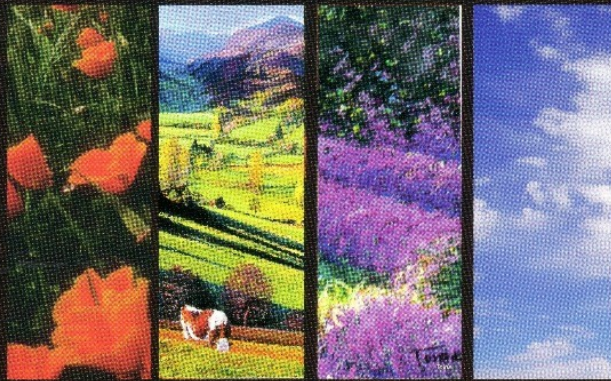
Il vous suffira ensuite de regarder dans l'onglet projet, à la rubrique classe de mer.

D'autre part, si vous souhaitez recevoir par mail notre journal d'école, "Le petit Coucourou", vous pouvez nous en faire la demande à l'adresse : ce.0380915n@ac-grenoble.fr, adresse que vous pourrez également utiliser pour nous faire vos remarques et commentaires sur ce journal.

A très bientôt,

Anne Lefèvre, pour les enfants de l'école.

Association CULTUR'ARTS en Vercors



Cours, stages et randonnées peinture
Atelier créatif et de dessin pour enfants
avec "Toine" artiste peintre

04.75.48.57.02 - valerie.rance@orange.fr

Le Département de l'Isère communique :

Dans le cadre de sa campagne d'animation estivale sur les espaces naturels sensibles, le Département recrute 16 animateurs ENS saisonniers, pendant 6 mois, du 8 avril au 7 octobre 2020.

Nous recherchons de nouveaux candidats :

- Animateurs Espaces naturels sensibles Sites de plaine (ref. 20HCENS01)
- Animateurs Espaces naturels sensibles Sites de Montagne (ref. 20HCENS02)

Vous trouverez les 2 profils de poste sur :

<https://erecrite.cg38.fr/>, [DanaInfo=erecrite-juniper.cg38.local,SSO=U+?_ga=2.130478031.1724075162.1579557326-1199012169.1552860547](https://erecrite-juniper.cg38.local,SSO=U+?_ga=2.130478031.1724075162.1579557326-1199012169.1552860547)

Les candidatures doivent être déposées en ligne sur

<https://www.isere.fr/offres-demploi>, (filière animation) avant le lundi 3 février.

Les jurys auront lieu entre le 14 et le 18 février.

C'EST À NOTER



La gendarmerie de St Marcellin communique :

Les élections municipales sont l'occasion pour de nombreux administrés absents de rédiger des **procurations**.

Dès validation auprès de nos unités, elles sont, dans la mesure du possible, directement confiées aux secrétariats de mairie contre récépissé ; à défaut, elles sont adressées par courrier recommandé.

Les conditions nécessaires sont :

- une inscription sur les mêmes listes électorales
- que le mandataire ne détienne pas plus d'une procuration établie en France.



Le Président du Département, Jean-Pierre Barbier communique :

J'effectue des permanences dans les territoires de notre Département.

Ainsi, pour votre territoire, je tiendrai une permanence le :

Jeudi 23 janvier de 8h30 à 12h
Maison du Département
Rue Jules David
38160 St Marcellin

De 8h30 à 10h30, je recevrai les personnes qui souhaiteront me rencontrer sur rendez-vous. Les intéressés devront contacter mon cabinet à l'adresse president.secretariat@isere.fr ou via le site internet www.isere.fr/prendre-rv-president

De 10h30 à 12h, je serai à la disposition de toute personne voulant me rencontrer sans rendez-vous.

L'Air du Temps n°189

Bulletin mensuel de Rencurel

615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL

Tel : 04 76 38 97 48

Courriel : rencurel.mairie@orange.fr

Dépôt légal : janvier 2020

Directeur de la publication : Michel Eymard

Maquette et mise en page :
Michel Eymard

Tirage en 180 ex. : Vigny-Musset Repro
50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

Ont contribué à ce numéro (textes et photos) : Michel Eymard, Monique Eymard, Jérôme Feith, Annie Glénat, Yohan Gueydon, Jules Méallier, Patrick Pilarski et divers annonceurs.

(En cours)

CHANTIER : DESSERTE FORESTIÈRE DU SECTEUR DE NEURRE



Le projet de desserte forestière sur le nord du Massif des Coulmes (cantons de Follet et Neurre), a vu le jour cette année, après plus d'un an de préparation et une centaine de jours de travail de techniciens forestiers.

Il concerne la création de 6km de Route Forestière et de 21km de pistes associées, qui permettront de desservir 300 ha de forêt non exploitée depuis 1 siècle et la mobilisation de 15 000m³ de bois par rotation de coupe (tous les 12 ans).

Trois forêts communales sont concernées (Rencurel, Malleval, Izeron), plusieurs propriétés privées et la forêt domaniale des Coulmes.

La commune de Rencurel porte administrativement et financièrement le projet, l'ONF est maître d'œuvre (à titre gratuit), le groupement d'entreprises ETPE/ODEMARD a remporté le marché pour un montant de 448 294 €. Une subvention à hauteur de 80% est accordée par le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).

Le chantier se déroule en plusieurs étapes :

- Piquetage du tracé et relevés terrain (année 2018)
- Marquage du bois d'emprise (juin/juillet 2019)
- Abattage des bois (dès sept.2019)
- Ouverture à la pelle mécanique de l'emprise (dès oct. 2019)
- Débardage des bois au tracteur forestier (dès nov. 2019)
- Finition des talus à la pelle mécanique une fois le bois d'emprise évacué.

Le bûcheronnage effectué par la SARL COING BELLEY a débuté en septembre 2019. Plus de 700m³ de bois ont été abattus.

La pelle mécanique (groupement d'entreprise ETPE/ODEMARD) a ouvert 3 400 m de pistes (qui desservent en majeure partie des propriétés privées, jusque là très difficiles d'accès) et créé 2 chargeoirs accessibles aux grumiers, permettant le stockage de 1 000 m³ de bois au total. Le chargeoir du Pas de l'Ours est facilement reconnaissable avec 3 dalles de lapiaz plantées verti-

calement, semblables à d'énormes dents, sur lesquelles le bois stocké pourra s'appuyer.

Le débardeur (tracteur forestier) a sorti à minima 300m³ de bois, stockés sur les chargeoirs.

Une visite de chantier hebdomadaire permet de faire le point entre les différentes entreprises intervenant sur le chantier.

Le chantier a été arrêté pour l'hiver à compter du 12 décembre 2019, en raison notamment des intempéries et de la météo incertaine. Il recommencera au printemps 2020, selon la météo, notamment sur la partie haute du projet (bois du Follet et de Neurre).

La fin de chantier est prévue pour 2021.

Yohan Gueydon et Jules Meallier,
« les forestiers » ONF
Jérôme Feith
Chef de projet desserte Isère

